

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2022**  
**COMMUNE DE ROUCY**

La réunion a débuté le 5 Septembre 2022 à 20H30 sous la présidence du Maire, Mme BERNARD EVELYNE.

**Membres présents :**

Mme BERNARD EVELYNE  
M CHARLES DOMINIQUE  
Mme COUNOT SYLVIE  
Mme GILLIER Helene  
M HOPIN DIDIER  
M LACHAMBRE THIBAUT  
M MANTEL THIERRY  
M POIRET MATHIEU  
Mme PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE

**Membres absents représentés :**

-

**Membres absents :**

Mme LURETTE FLORENCE  
M PURUS SEBASTIEN

Secrétaire de séance : Mme PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres), atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

- 26\_2022 - Reprise des concessions cimetièrè
- 27\_2022 - Décision modificative compte 2116 pour la reprise de concessions
- 28\_2022 - Emprunt au Crédit Agricole
- 29\_2022 - Subventions versées aux ADMR, le Téléthon, et la coopérative du collège de Corbeny
- 30\_2022 - Adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) par le Centre de Gestion
- 31\_2022 - Travaux de voirie Rue du Moulin Arson
- 32\_2022 - Autoriser le Maire pour faire des demandes de subventions sur le service assainissement
- 33\_2022 - Passage de la comptabilité en M57
- Questions diverses

**26\_2022 - Reprise des concessions cimetièrè**

Suite aux deux procès-verbaux de constatations d'abandon des sépultures effectuées les 14 Mars 2018 et 2 Août 2022 dans le cimetière communal, le conseil, après avoir pris connaissance de la liste des tombes reprises, autorise Madame le Maire :

- à reprendre les 31 sépultures abandonnées au nom de la commune et à remettre en service les terrains ainsi libérés
- inscrire au patrimoine communal les 31 sépultures relevées lors du dernier procès-verbal

**9 voix pour**

**27\_2022 - Décision modificative compte 2116 pour la reprise de concessions**

Décision modificative au budget 2022 pour le paiement des honoraires et travaux pour la reprise des concessions.

Compte 2138 : - 20 000 €

Compte 2116 : + 20 000 €

**9 voix pour**

#### **28\_2022 - Emprunt au Crédit Agricole**

Un prêt d'un montant de 40 000 € est demandé au Crédit Agricole afin de régler la facture des 2 plateaux surélevés ainsi que des factures de réparation de toiture sur l'ancienne école, le remplacement des descentes d'eaux pluviales de l'église et de travaux sur les trottoirs.

- Montant du prêt consenti : 40 000 €
- Taux d'intérêt annuel : 2.40 %
- Durée : 8 ans

**9 voix pour**

#### **29\_2022 - Subventions versées aux ADMR, le Téléthon, et la coopérative du collège de Corbeny**

Le conseil décide de verser pour 2022 les subventions suivantes :

ADMR : 800 €

TELETHON : 200 €

FOYER COOPERATIF DU COLLEGE DE CORBENY : 800 €

**9 voix pour**

#### **30\_2022 - Adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) par le Centre de Gestion**

Le conseil autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion de médiation proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Aisne.

**9 voix pour**

#### **31\_2022 - Travaux de voirie Rue du Moulin Arson**

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à faire appel à l'ADICA et signer la convention pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de voirie sur la Rue du Moulin Arson.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à demander la subvention APV pour la réalisation de ces travaux.

**9 voix pour**

#### **32\_2022 - Autoriser le Maire pour faire des demandes de subventions sur le service assainissement**

Suite au diagnostic réalisé sur le réseau et de l'estimation élevée des travaux de remise aux normes à réaliser, le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à demander une subvention à l'Agence de l'eau Seine Normandie.

**9 voix pour**

#### **33\_2022 - Passage de la comptabilité en M57**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 l'instruction budgétaire et comptable M57 simplifiée.

**9 voix pour**

## Questions diverses

- Travaux à envisager pour 2023 : les travaux d'enfouissement et de renforcement de réseau sont toujours d'actualité et Madame le Maire est en attente de la date de début des travaux. Les travaux de réfection de la rue Monsieur sont en attente et ne pourront débuter qu'après l'enfouissement des réseaux.

La date de réalisation des travaux d'entretien de la toiture de la bibliothèque et les descentes d'eau de l'église n'est pas définie mais devraient intervenir fin 2022.

Les sujets étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 21H52.

Mme PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE  
Secrétaire de séance



Mme BERNARD EVELYNE,  
Maire

